

Année 2024/2025

Écoles maternelles et élémentaires de Cognac

Inscriptions SCOLAIRES

**Du lundi 25 mars au
vendredi 26 avril**

Inscription en ligne sur
www.ville-cognac.fr

Retour du dossier complet à inscription@ville-cognac.fr
ou à déposer sous enveloppe cachetée au Pôle Éducation/Jeunesse
(boîte aux lettres à l'entrée du service)

Pôle Éducation Jeunesse

Couvent des Récollets (1^{er} étage), 53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac
05 45 36 85 07 du lundi au vendredi de 8 h à 18 h (sauf vendredi 17h)



VILLE DE
COGNAC

Inscriptions SCOLAIRES

pour l'année 2024/2025
Écoles maternelles et élémentaires
de Cognac

Votre enfant sera scolarisé dans une école publique de Cognac à la rentrée prochaine, que devez-vous faire pour planifier sa première rentrée ou le changer d'école ?

Les inscriptions s'effectueront de préférence en ligne **du lundi 25 mars jusqu'au vendredi 26 avril 2024.**

Une fois votre dossier complété, vous devrez l'envoyer, par mail à inscription@ville-cognac.fr ou le déposer au Pôle Education Jeunesse sous enveloppe cachetée.

Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer vos démarches en ligne, merci de prendre rendez-vous au 05 45 36 85 07.

Vous êtes concerné(e) par la démarche :

- Si votre enfant entre en maternelle (inscription obligatoire dès 3 ans) ;
- Si votre enfant entre en cours préparatoire (CP) ;
- Si votre enfant change d'école.

CAS PARTICULIERS

► Sachez qu'il est possible d'inscrire en maternelle (Très Petite Section), dans la limite de 20 places et du règlement en vigueur, les enfants de moins de 3 ans (nés avant le 31 décembre 2022). Deux classes labellisées sont ouvertes dans les écoles Jean MACÉ et Rosa BONHEUR 4 Pans.

► Toute demande d'inscription en TPS en dehors de la classe labellisée (enfant

propre et âgé de 2 ans révolus au 30 juin 2024) sera sur liste d'attente et étudiée par la commission des inscriptions scolaires.

► Si votre enfant entre au CP dans le groupe scolaire où il était inscrit en maternelle (Jules MICHELET, Rosa BONHEUR ou Simone VEIL), vous n'avez aucune démarche à faire, son inscription est automatique.

Documents obligatoires à joindre à votre dossier d'inscription

- Copie intégrale du livret de famille ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Certificat de radiation si votre enfant vient d'un autre établissement scolaire ;
- Attestation récente du quotient familial CAF ou MSA ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les temps périscolaires (2024/2025)
- Si votre enfant bénéficie d'un parcours de reconnaissance ou de l'allocation AEEH : une copie de l'attestation de reconnaissance MDPH ou attestation du médecin.

Pôle Éducation Jeunesse
53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac / 05 45 36 85 07